



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **reto.ch Sàrl**, Ch. du Croset 9, 1024 Ecublens
2. Date de la clôture: 30.07.2013
3. Remarques: Par décision du 30 juillet 2013, le Président du Tribunal d'arrondissement de Lausanne a constaté que la liquidation selon les règles applicables à la faillite de la société Reto.ch Sàrl est terminée (art. 731b CO) et a prononcé la clôture de cette procédure. Il a en même temps autorisé l'office des faillites de l'arrondissement de Lausanne à remettre l'excédent d'actif, après paiement des frais de liquidation, aux associés inscrits au registre du commerce, à charge pour eux de le distribuer selon les statuts en vigueur lors de l'ouverture de la liquidation.

Office des faillites de l'arrondissement de Lausanne
021 316 65 10
1014 Lausanne Adm cant

01029967

